

REPUBLIQUE DE GUINEE

DECRET

Travail - Justice - Solidarité

N° D/2001/ 021 /SGG/PRG

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PORTANT NOMINATION AU
GRADE D'OFFICIER DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE.

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu- La Loi Fondamentale;
- Vu- L'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite;
- Vu- La Loi N° L/94/002/CTRN, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986;
- Vu- Le Décret N°D/94/002 du 26 Janvier 1994, nommant un Grand Officier de l'Ordre National du Mérite;
- Vu- Le Décret N°D/94/003 du 26 Janvier 1994, nommant le Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite,

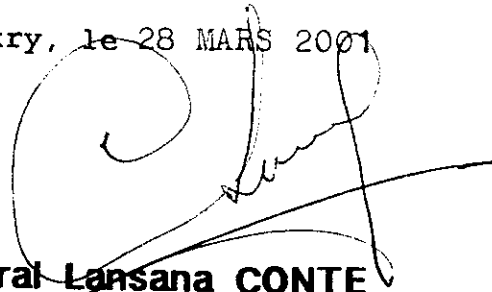
DECRETE

ARTICLE 1er/ Le grade d'OFFICIER de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné au Commandant **DIETER**

JANZ, Chef du groupe des experts Allemands du Génie, en reconnaissance des services éminents qu'il a rendus à la Guinée durant sa mission.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 28 MARS 2001


Général Lansana CONTE